

Plan d'action d'Exportation et développement Canada
Concernant les recommandations de l'audit du BVG au sujet du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Numéro de référence dans le rapport	OAG Recommendation	Departmental Response	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants	Organisation responsable	Indicateur d'atteinte du résultat (réservé à l'usage du comité du PACP)
24	Exportation et développement Canada devrait collaborer avec le ministère des Finances du Canada pour examiner les mesures appropriées, y compris les répercussions juridiques et les options pour le recouvrement des remises accordées aux petites entreprises non admissibles. La société d'État devrait ensuite déterminer l'ensemble des bénéficiaires inadmissibles du volet des dépenses non reportables.	Accord partiel. Les vérifications préalables au financement des dépenses non reportables ont empêché le financement d'environ 108 000 demandes inadmissibles (prêts d'une valeur approximative de 5,5 milliards de dollars). EDC accepte de travailler avec Finances Canada pour envisager des actions appropriées postérieures au financement, y compris l'examen des répercussions juridiques et des options permettant de récupérer les radiations de prêts auprès des bénéficiaires inadmissibles pour le volet des dépenses non reportables. Cet examen évaluera également toutes les options en fonction de considérations de rentabilité. La date cible d'achèvement de l'examen est le 31 mars 2025. En ce qui concerne une initiative potentielle visant à identifier l'ensemble des bénéficiaires inadmissibles en ce qui a	Analyse poussée des mesures de suivi appropriées, d'où seront tirées des recommandations qui seront présentées au Ministre.	31 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Fin décembre 2024 : Le ministère des Finances et EDC mettent sur pied un groupe de travail (définition du mandat, de la fréquence des rencontres, des objectifs, etc.) qui étudie les différentes avenues et les considérations juridiques associées à l'identification de tous les bénéficiaires inadmissibles et la tenue d'activités de recouvrement des remises accordées. • Fin février 2025 : Une évaluation juridique et une analyse complète sur la mise en œuvre des avenues explorées par EDC et le ministère des Finances (à l'échelon du sous-ministre adjoint) sont terminées. • Mi-mars 2025 : Une analyse plus poussée de certaines avenues est faite et le sous-ministre en est informé. • Fin mars 2025 : Des recommandations sont adressées par Finances Canada au ministre des Finances au sujet des étapes à venir. 	Exportation et développement Canada : Miguel Simard premier vice-président et chef des services juridiques, Services juridiques et Opérations spéciales	

Numéro de référence dans le rapport	OAG Recommendation	Departmental Response	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants	Organisation responsable	Indicateur d'atteinte du résultat (réservé à l'usage du comité du PACP)
		<p>trait au volet des dépenses non reportables, EDC n'entreprendra ce travail que si l'examen des mesures postérieures au financement identifie des options de recouvrement viables et qu'EDC obtient des directives révisées de la part du gouvernement du Canada.</p>					
35	<p>Exportation et développement Canada devrait renforcer les processus de sa gestion et de sa surveillance des contrats actuels et futurs liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, notamment en adoptant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et documenter le caractère raisonnable des coûts associés avant de signer un contrat, en particulier dans les cas d'approvisionnement non concurrentiel. La société d'État doit notamment connaître l'expérience et les qualifications que les ressources doivent posséder pour justifier les taux horaires convenus. • S'assurer que les soumissionnaires potentiels ne participent à l'établissement et à la préparation d'aucun aspect du processus d'approvisionnement. • Pour les contrats à taux horaires, collaborer avec les entrepreneurs pour obtenir des renseignements qui détaillent avec exactitude les tâches réalisées par chacune des ressources afin d'effectuer une vérification indépendante avant de procéder au paiement. • Pour les contrats basés sur les réalisations attendues, assurer une surveillance 	<p>En accord EDC travaille activement à renforcer ses pratiques en matière de gestion de la performance et des contrats des fournisseurs pour les contrats actuels et futurs du CUEC. Cette initiative comprend des améliorations de processus pour répondre aux recommandations du Bureau du vérificateur général du Canada, et devrait être achevée d'ici le 31 décembre 2024. EDC intégrera ces améliorations de processus dans un nouvel outil de performance des fournisseurs et confirmera la conformité avec les pratiques d'approvisionnement du gouvernement, le tout devant être terminé d'ici le 31 mars 2025.</p>	<p>Pratiques de gestion des fournisseurs et des contrats renforcées pour correspondre aux normes gouvernementales et appliquées aux contrats en vigueur ou à venir dans le cadre du CUEC.</p>	31 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Fin juillet 2024 : EDC instaure un processus renforcé d'approbation des factures, qui exige des renseignements détaillés et une preuve des services fournis. Toutes les factures doivent donc inclure des clarifications sur les services et livrables accompagnées des preuves nécessaires. • Fin octobre 2024 : EDC met en place un outil de gestion de la performance des fournisseurs pour les contrats avec Accenture aux termes du CUEC. Son utilisation doit être étendue à tous les fournisseurs du programme d'ici le 31 mars 2025. • Début novembre 2024 : EDC met en place des processus de surveillance et de suivi de la conformité des fournisseurs aux modalités de leurs contrats, qui couvrent notamment la gestion du protocole d'entente (PE) conclu avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et des ententes avec les institutions financières et les fournisseurs. EDC continue à affiner ces processus jusqu'au premier trimestre de 2025. 	<p>Exportation et développement Canada : Miguel Simard premier vice-président et chef des services juridiques, Services juridiques et Opérations spéciales</p>	

Numéro de référence dans le rapport	OAG Recommendation	Departmental Response	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants	Organisation responsable	Indicateur d'atteinte du résultat (réservé à l'usage du comité du PACP)
	indépendante du rendement des fournisseurs, plutôt que de compter uniquement sur les déclarations volontaires des fournisseurs, afin de contrôler la conformité aux obligations contractuelles.				<ul style="list-style-type: none"> • Fin novembre 2024 : La nouvelle politique sur la gouvernance des fournisseurs d'entreprise et les lignes directrices afférentes (sur la gestion des risques liés au rendement des fournisseurs et aux tiers) sont approuvées. • Fin mars 2025 : EDC instaure de nouveaux processus de validation et de surveillance des accords de niveau de service (ANS) qui s'appliquent à tous les fournisseurs et partenaires du programme du CUEC. • Fin mars 2025 : EDC intègre les améliorations apportées à ses processus dans un nouvel outil de rendement des fournisseurs et vérifie que ses pratiques d'approvisionnement sont bien harmonisées à celles du gouvernement. 		
36	Exportation et développement Canada devrait établir un plan détaillé, comprenant les coûts, pour veiller à la mise en œuvre du transfert au gouvernement des données du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	En accord En vertu du contrat d'entretien et de soutien d'EDC avec Accenture, EDC est propriétaire des données du programme du CUEC et y a accès. La transition des données du programme à la satisfaction d'EDC à l'achèvement du contrat est régie par des dispositions commerciales standard en matière de transition des données. EDC s'engage à s'assurer que sa responsabilité des données et ses droits d'accès sont maintenus de manière appropriée. La Société	Plan de transition à jour décrivant notamment les activités et coûts estimés qui sera tenu à jour régulièrement et facilement accessible. Il doit pouvoir être mis en branle et finalisé rapidement dès qu'une transition est amorcée.	30 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Fin juin 2025 : Le premier examen annuel est mené. Il porte notamment sur les documents concernant les activités et coûts estimés de la transition. 	Exportation et développement Canada : Miguel Simard premier vice-président et chef des services juridiques, Services juridiques et Opérations spéciales	

Numéro de référence dans le rapport	OAG Recommendation	Departmental Response	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants	Organisation responsable	Indicateur d'atteinte du résultat (réservé à l'usage du comité du PACP)
		<p>mènera des examens annuels du plan de transition (incluant les coûts et activités de transition) qui seront finalisés au moment où une transition est amorcée.</p> <p>La date d'achèvement du premier examen annuel du plan de transition est fixée au 30 juin 2025.</p>					
55	<p>Exportation et développement Canada et l'Agence du revenu du Canada devraient réévaluer leur plan de recouvrement respectif et y inclure les éléments manquants, comme les indicateurs de rendement clé. L'Agence du revenu du Canada devrait coordonner ses efforts avec ceux d'Exportation et développement Canada pour obtenir de l'information afin d'établir ses propres indicateurs de rendement concernant le règlement des dossiers en temps opportun.</p>	<p>En accord EDC accepte de collaborer avec l'ARC et Finances Canada pour mettre en œuvre des mesures de performance clés significatives des activités de recouvrement des prêts en souffrance et des prêts cédés, avec une date d'achèvement prévue pour le 31 mars 2025.</p>	<p>Mise en place des principaux indicateurs de performance pour les activités de recouvrement des prêts non remboursés.</p>	31 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Fin décembre 2024 : EDC et l'ARC créent un groupe de travail qui définit les principaux indicateurs de performance pour les activités de recouvrement des prêts non remboursés ou cédés. • Fin février 2025 : Le groupe de travail présente ses recommandations aux représentants du ministère des Finances pour obtenir leur assentiment. • Fin mars 2025 : EDC et l'ARC travaillent conjointement pour mettre en place les principaux indicateurs de performance. 	<p>Exportation et développement Canada : Miguel Simard premier vice-président et chef des services juridiques, Services juridiques et Opérations spéciales</p>	
59	<p>Exportation et développement Canada devrait continuer de renforcer les modalités de ses ententes actuelles avec les institutions financières pour veiller à ce que les données lui soient transmises en temps opportun. La société d'État devrait également mettre à jour ses estimations et ses prévisions concernant les prêts en souffrance</p>	<p>En accord EDC travaille en étroite collaboration avec les institutions financières participantes pour surveiller et soutenir leur exécution en temps voulu des obligations en matière de données et de présentation de rapports dans le cadre du CUEC. EDC travaille à la mise en</p>	<p><u>Rapports des institutions financières</u> : Surveillance exercée par EDC quant au respect des obligations des institutions financières et prise des mesures nécessaires pour régler les dossiers en souffrance.</p>	31 mars 2025	<p><u>Rapports des institutions financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fin décembre 2024 : EDC améliore ses outils de surveillance des exigences s'appliquant aux rapports des institutions financières. • Fin mars 2025 : EDC développe et met en place un nouvel outil qui donne un meilleur portrait de la conformité en matière de rapports et permet de prendre les mesures nécessaires. 	<p>Exportation et développement Canada : Miguel Simard premier vice-président et chef des services juridiques, Services</p>	

Numéro de référence dans le rapport	OAG Recommendation	Departmental Response	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants	Organisation responsable	Indicateur d'atteinte du résultat (réservé à l'usage du comité du PACP)
	à recouvrer afin que l'Agence du revenu du Canada dispose de renseignements plus précis pour sa planification et l'affectation des ressources.	place d'indicateurs additionnels servant à la production de rapports afin d'améliorer sa surveillance des produits livrables des IF, la date d'achèvement prévue étant le 31 mars 2025. En ce qui concerne les prévisions, EDC a fourni à l'ARC des prévisions actualisées sur le volume d'affectation des prêts en juillet et en octobre 2024 et continuera de communiquer à l'ARC des prévisions actualisées sur le volume d'affectation des prêts au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.	<u>Prévisions sur les cessions de prêts</u> : Prévisions optimales fournies à l'ARC pour faciliter sa planification et sa dotation en ressources.		<u>Prévisions sur les cessions de prêts</u> <ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2024 : EDC met à jour ses prévisions sur le volume de cessions de prêts et les transmet à l'ARC. • Mars 2025 : EDC fournit une version actualisée de ses prévisions et instaure un processus pour qu'elles soient régulièrement mises à jour à mesure que de nouvelles informations sont disponibles. 	juridiques et Opérations spéciales	